

BILAN CONCOURS PASSERELLE 2017

PASSERELLE, concours d'admission à treize Grandes Ecoles de management après un Bac+2, Bac+3 ou Bac+4, dresse le bilan de son édition 2017 et prépare activement le concours 2018.

Paris, le 06 Octobre 2017

CONCOURS 2017 : DES RESULTATS TRES SATISFAISANTS

Avec 3381 candidats inscrits en PASSERELLE 1 (P1) et 3613 inscrits en PASSERELLE 2 (P2), le concours a connu une édition 2017 très satisfaisante. Les candidats se répartissent de la manière suivante : 85 % en provenance de formations en commerce et économie gestion, 15 % en provenance de filières scientifiques, juridiques ou littéraires pour le concours P1, et respectivement 78 % et 22 % pour le concours P2. Au final, on compte 1466 candidats intégrés pour le concours P1 et 1257 pour P2.

« La forte augmentation du nombre total d'inscrits s'explique cette année surtout par une augmentation significative des inscrits au concours P2 (+13 %), probablement due au succès des voies de formation en alternance jusqu'à l'obtention du diplôme de Master, voies qui se sont largement diversifiées cette année sur l'ensemble des écoles PASSERELLE », précise Catherine GAUTIER DE LA PLAINE, Déléguée Générale de l'association PASSERELLE. *« Cependant, l'intérêt des candidats P1 est également très perceptible dans la mesure où le taux d'intégration de ces candidats est supérieur à celui des candidats P2 »,* ajoute-t-elle.

LES NOUVEAUTES DE L'EDITION 2018

Concernant 2018, on note la nouvelle baseline *« de la suite dans les études »*, avec laquelle le Concours PASSERELLE rappelle sa vocation première : multiplier les chances d'accès à une Grande Ecole de management pour ses

candidats, et ce quelle que soit leur formation initiale. « **Tous les profils sont les bienvenus** » souligne Catherine GAUTIER DE LA PLAINE. « *Convaincu que la qualité de l'enseignement, mais aussi la diversité et le partage d'expériences font les décideurs de demain, PASSERELLE accompagne les étudiants dans leur poursuite d'études, quelle que soit leur filière d'origine : économie, gestion, droit, mathématiques, langues étrangères, sciences humaines...* » Ainsi, depuis trente ans, PASSERELLE valorise le parcours initial des candidats en leur proposant notamment une épreuve au choix.

Le nombre de places ouvertes en 2018 sera stable par rapport à 2017.

Pour mieux satisfaire la demande en Ile de France, la gouvernance de l'Association PASSERELLE a voté l'ouverture d'un nouveau centre d'examen dans les Yvelines, portant à 3 le nombre de centres dans cette région, et à 34 le nombre total de centres en France.

En ce qui concerne les oraux, quelques innovations sont à noter également avec la possibilité, pour les candidats en stage à l'étranger durant la période de passage des oraux, de les passer à distance. Le portugais sera également intégré dans la liste des LV2, pour les écoles qui le souhaiteront.

Les inscriptions au concours ouvriront le 27 novembre prochain, et dureront jusqu'au 27 mars 2018. Les épreuves écrites auront lieu le 11 avril 2018.

Pour toute information complémentaire : www.passerelle-esc.com

À propos de Passerelle

Le concours Passerelle est un concours d'admission à 13 Grandes Ecoles de management. Depuis 30 ans, il s'adresse aux étudiants titulaires d'un Bac +2 (pour Passerelle 1), d'un Bac +3 ou Bac +4 (pour Passerelle 2) qui souhaitent intégrer l'une des 13 écoles membres*. Proposant chacune des spécialités et des parcours d'études qui leur sont propres, ces écoles délivrent toutes un diplôme visé Bac+5 de grade Master et sont toutes membres de la Conférence des Grandes Ecoles.

www.passerelle-esc.com * Burgundy School of Business, Groupe ESC Troyes, EDC Paris Business School, ICN Business School, EM Normandie, La Rochelle Business School, EM Strasbourg, Montpellier Business School, Groupe ESC Clermont, Rennes School of Business, Groupe ESC Pau, Télécom EM, Grenoble EM